

Procès-verbal
Rencontre du conseil d'établissement
Le 27 mars 2023
De 18h30 à 20h30
Rencontre à la bibliothèque

Présences

Direction : Nadine Leduc, directrice

Enseignant.e.s : Marie-France De Montigny, Mourida Zarraa, Angélique Gauthier, Louis-Philippe Grégoire, Isabelle Déry.

Parents : Geneviève Tringali, Thuy Phuong La, Isabelle Fumas, Sarah Jeaidi, Mathieu Chiasson, Hortense Chopart, Assia Meloua-Benzaba, Halima Benbrahim

Personnel de soutien/professionnel : Benoit Girard, Stéphanie Bourque

Élèves : Loïc Lemieux, Maëllie Maltais

Membres de la communauté :

Absences : Hasan Parvez Hang (Membre de la communauté), Marie-Grâce Hoho (membre de la communauté), Hugo Rivest (Enseignant), Marilaine Bolduc-Jacob (Parent), Nadia Outamant Jeniani (Parent), Jacinthe Leblanc (Parent).

Invité : Thierry Giroux, directeur adjoint

Membres du public : Ariany Garcia, stagiaires au bac en enseignement, Karima Seddaoui (enseignante associée)

1. Mot de bienvenue

En l'absence annoncée de la présidente, Mme Bolduc-Jacob, c'est Mme Tringali qui animera la séance de ce soir. Mme Tringali souhaite la bienvenue à tous.

2. Ouverture de la réunion et vérification du quorum

La rencontre est ouverte à 18h32 et le quorum est respecté.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Tringali ajoute un point à 9.2 Courriel-contrat assiduité 5^e secondaire.

L'adoption de l'ordre du jour modifié est proposée par Mathieu Chiasson et appuyée par Benoit Girard

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

4. Lecture et adoption du procès-verbal du 24 janvier 2023

L'adoption du procès-verbal du 24 janvier 2023 est proposée par Hortense Chopart. Elle est appuyée par Assia Meloua-Benzaba

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

5. Lecture et adoption du procès-verbal du 20 février 2023

L'adoption du procès-verbal du 20 février 2023 est proposée par Isabelle Déry. Elle est appuyée par Assia Meloua-Benzaba.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

6. Suivi de la rencontre du 20 février 2023

6.1. Suivi PTRDI

Le conseil d'établissement a reçu un courriel de la part du bureau de la planification et de la gestion des espaces en réponse à la consultation faite en janvier 2023.

La direction informe les membres qu'une équipe du CSSDM effectuera une visite le 5 mai prochain en lien avec la consultation sur le PTRDI. Cette visite a comme objectif de faire un relevé technique de l'état des espaces disponibles. À la suite de cette évaluation, une discussion sur les besoins de l'école en matière d'espace pourra avoir lieu.

La direction suggère au CÉ de refaire la consultation pour le PTRDI à l'automne 2023.

6.2. Réponse sondage rencontre de parents

Les commentaires en caractère gras dans les résultats étaient des commentaires qui revenaient plus souvent.

7. Période du public

Mme Garcia souhaite prendre la parole.

Mme Garcia demande si le courriel en lien avec la sécurité envoyé aux parents décrit une situation ponctuelle ou des situations récurrentes.

Comment est-ce que l'école peut améliorer la sécurité dans l'école?

Lorsque l'école a manqué d'électricité, il n'y avait pas de lumière de sécurité. Est-ce que le matériel est vérifié régulièrement?

Est-ce possible de faire une campagne de recyclage de matériel scolaire et du maquillage?

La directrice répond aux questions de Mme Garcia.

8. Invité : OPP

Il n'y a pas de point de l'OPP.

9. Mot de la présidence

9.1. Correspondance – programme Aéro2

La vice-présidente présente les 3 correspondances et propose d'en discuter au point 12.4.

9.2. Courriel-contrat assiduité 5^e secondaire

Un parent a communiqué avec le CÉ pour questionner le contrat d'assiduité remis aux élèves de 5^e secondaire.

La vice-présidente suggère d'en discuter au point 13.3.

10. Intervention de la direction

La direction traitera des sujets déjà à l'ordre du jour.

11. Affaires administratives

11.1. Suivi budgétaire sorties

La disponibilité financière par programme et par niveau est présentée par la direction.

12. Affaires éducatives

12.1. Calendrier consolidé des activités éducatives proposées

Le calendrier consolidé des activités éducatives proposées est présenté au conseil.

L'approbation du calendrier consolidé est proposée par Mathieu Chiasson. Il est appuyé par Hortense Chopart.

Le calendrier consolidé est approuvé à l'unanimité.

12.2. Plan de lutte contre la violence et l'intimidation – avancée des travaux 2022-2023

La direction adjointe responsable du comité résume les moyens recommandés et leurs évaluations en cours dans le cadre du plan de lutte contre la violence et l'intimidation.

12.3. PEVR – 2^e consultation

Les membres tentent de compléter la 2^e consultation du PEVR, mais déplorent la non-convivialité du format du sondage de même que les données présentées. C'est difficile de se prononcer sur l'ensemble du CSSDM et les membres auraient préféré avoir les données de l'école et se prononcer pour notre établissement. Le document consultatif est néanmoins complété au meilleur de la connaissance des membres du CÉ.

12.4. Programme Aéro2 au 1^{er} cycle

Précisions importantes : L'abolition du programme au 1^{er} cycle ne prévoit pas l'abolition du programme au 2^e cycle, car ce cycle relève directement de la compétence du CSSDM.

Au dernier CÉ, les parents souhaitent avoir l'avis des parents et des élèves qui sont inscrits en Aéro2. Ces résultats de consultation ne sont pas encore disponibles.

La prise de décision concernant ce programme local est donc reportée à la séance du mois d'avril.

Commentaires du tour de table :

- a) Le double programme est épuisant pour les élèves.
- b) Le contenu des activités scientifiques de Galilée et d'Aéro2 sont différents au premier cycle. Le programme semble plus attrayant au premier cycle. C'est au moment de passer au 2^e cycle que la surcharge se fait davantage sentir.
- c) Il ne serait pas possible de retirer l'EMAM du programme Aéro2.
- d) Les activités d'Aéro2 pourraient être intégrées à Galilée.
- e) Il n'y a pas de continuité entre le 1^{er} cycle et le 2^e cycle dans le programme.
- f) Il n'est pas possible de quitter le programme Aéro 2 en cours de route si l'élève éprouve des difficultés avec la charge de travail ou veut se concentrer sur ses autres matières.
- g) Les activités réalisées à l'EMAM ne correspondent pas à ce qui avait été annoncé au moment de l'inscription.
- h) Il serait intéressant de prévoir l'impact sur la capacité d'accueil avec une éventuelle baisse de clientèle si on retire ce programme.

Puisque le temps prévu à ce point est écoulé, Mme Tringali informe les membres que la suite de la réflexion est reportée au prochain CÉ, où les résultats de la consultation des élèves, à la lumière des questions des parents du CÉ, seront présentés.

13. Tour de table

13.1. Élèves

Aucune intervention

13.2. Parents délégués au comité de parents

Assia Meloua-Benzaba explique aux membres que le comité de parents a produit une résolution portant sur la sécurité aux abords des écoles et qu'il avait été demandé de la part des parents délégués de faire appuyer cette résolution par leur conseil d'établissement.

Assia Meloua-Benzaba propose que le CÉ de Louis-Riel appuie la résolution du comité de parents concernant la sécurité aux abords des écoles. Sarah Jaaidi seconde.

La résolution est donc appuyée unanimement par les membres du CÉ de Louis-Riel.

Selon nos règles de régie interne, la présidence demande le vote afin de pouvoir poursuivre la rencontre au-delà de 20h30. Les membres acceptent de poursuivre.

13.3. Parents

Le contrat d'assiduité présenté en 5^e secondaire impose des sanctions non annotées au code de vie et laisse un flou sur les modalités d'application de la part de l'école.

Un parent questionne Mme De Montigny sur la répartition du budget du programme Aéro2. Cette question aurait dû être posée en 12.4, et non au point des parents.

13.4. Enseignants

L'album des finissants est envoyé dans les délais chez le fournisseur.

Mme De Montigny souhaite que les enseignants participent à l'élaboration des questions envoyées aux parents (sondage Aéro2). La direction répond que ce sondage est une demande des parents. La vice-présidente mentionne que les résultats du sondage seront regardés attentivement au prochain CÉ.

13.5. Professionnelle et personnel de soutien

Aucune intervention

13.6. Communauté

Les deux membres sont absents

14. Varia

Aucun point au varia

15. Levée de l'assemblée

Levée de l'assemblée à 20h39

Thierry Giroux, secrétaire

Marilaine Bolduc-Jacob
Présidente du CÉ

Nadine Leduc
Directrice de l'école Louis-Riel